



## Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

### Compte rendu de réunion N°2 du Lundi 18 Septembre 2023

#### Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy

#### Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie Luce

#### 1. Courriers reçus :

- Courrier reçu du CSHB : concernant les filles nées en 2012 de pouvoir jouer dans le championnat –11ans mixtes --> **Accord de la CTOA**
- Courrier reçu BHB : concernant l'organisation d'un tournoi loisir et d'un tournoi –15ans M et –18ans M --> **Accord de la CTOA**
- Courrier reçu des clubs suivants : ASPV, CSHB, JSH, GFCA : fiche engagement
- Courrier reçu du STAV : demande qu'un licencié née en 2016 puisse évoluer en –11ans, le niveau de compétition étant sur 3 années d'âges (2015, 2014, 2013)--> **Refus de la COC**

#### 2. Regroupements U11 et U13 :

- Vous trouverez ci-joint le tableau concernant les catégories d'âges.
- Je vous confirme le regroupement des U13 le Samedi 23 Septembre 2023 à Porto Vecchio.

Une formation officielle de table ainsi qu'une formation arbitrage seront proposées sur le gymnase du Prunellu avec comme support le regroupement U13.

Formateurs : Grisel Jeremy et Borelli Johan

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL



- Je vous confirme le regroupement pour les –11 ans, le dimanche 1 octobre 2023 à CORTE.

**Je vous rappelle que concernant les deux regroupements, il est demandé aux clubs de s'engager avant le mercredi 20 septembre 2023.**

**Le regroupements – 13 ans va servir à déterminer les poules de niveau dans le cadre du championnat territorial.**

- Suite à l'AG, il avait été décidé que le championnat devait démarrer le week-end des 30 septembre et 1er octobre 2023.  
Néanmoins, après contact avec les différents clubs, le championnat territorial démarrera le week-end du 7 et 8 octobre 2023.

Date limite d'engagement : **Dimanche 24 septembre 2023**, Vous trouverez en PJ la Fiche d'engagement 2023/2024

### **3. Formations :**

Je vous confirme les formations suivantes :

- Jeudi 21 Septembre : formation HBC 19H30 - 21H à Corte (Jeremy Grisel et Johan Borelli)
- Vendredi 22 Septembre : formation Calvi 17H30- 20H30 au gymnase (Emilien Mattei)
- Samedi 23 Septembre : Formation ASPV , regroupement U13 Prunelli (Jeremy Grisel et Johan Borelli)
- Vendredi 29 Septembre : formation fédérale (gesthand, ihand) ; Il y aura deux sessions de formation dans la journée à savoir de 13h à 16h et de 18h30 à 20h30.  
Ces formations auront lieu à la CCAS de PORTICCIO

Il est demandé aux différents clubs de contacter la CTOA afin de se positionner sur le programme de formation, ainsi que les élus de la Ligue Corse.

Cette formation est destinée aux personnes ressource en charge de la gestion de gesthand et ihand

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL



4. **Conventions entre clubs 2023/2024 : En pièce jointe.**

5. **Rappel règlement :**

- A) **Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.**
- B) **Tout club souhaitant organiser un événement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout événement organisé.**
- C) **Lors des tournois -11ans et -13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.**
- D) **Disponibilités Ihand : il est demandé aux arbitres validés de renseigner leurs disponibilités du mois d'octobre sur ihand avant la fin septembre 2023.**

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : [5500000.coc@ffhandball.net](mailto:5500000.coc@ffhandball.net)

Arbitrage : [5500000.cta@ffhandball.net](mailto:5500000.cta@ffhandball.net)